**REUNION FD CMPP REGIONALE 31/03/2017**

1. **Point sur les Journées d’étude de Lille**

* Les prochaines auront lieu à Strasbourg : confirmé pour 2018.
* Les enregistrements audio des JE sont prêts mais reste à trouver la démarche technique pour les mettre en ligne. **Diffusion prévue début mai.**
* Retour positif quant aux intervenants et ateliers. Certains CMPP n’ont pas les moyens financiers pour proposer au plus grand nombre ces journées de formation.
  + Importance des écrits en ligne pour la transmission
  + Proposer des journées régionales plus accessibles et moins couteuses pour les CMPP de notre région

1. **Communication Fédé et groupement régional Nord-Ouest**

* La newsletter est parfois difficile à remettre car adresse mail des CMPP et non des personnes physiques donc parfois dilution des infos.
  + Retour à la commission FDCMPP- Communication
  + Création d’une mailing liste régionale ; chaque participant de la commission régionale pourra ajouter les adresses de ses collègues qui souhaiteraient être informés
* Tous les CR du CA seront accessibles sur le site et envoyé par mail

http://www.fdcmpp.fr/calendrier-des-ag-et-ca.html

1. **Info sur la création des commissions de travail au CA (voir Compte-rendu)**
2. **Discussion sur les prises en charges concomitantes**

* Double PEC avec les orthophonistes : Rappel que la loi autorise la PEC concomitante si prescription du médecin directeur art. R314-121 ou R314-124 du décret 2006-422.

Si l’ortho avant, elle fait la demande d’entente préalable

Si l’ortho après, c’est le CMPP qui fait la demande d’entente préalable

Aucun accord si c’est pour convenance personnelle.

* **Mise en commun des documents concernant ce point**
* Discussion sur les enjeux politiques et cliniques :
  + Revalorisation et défense de la spécificité du travail des orthophonistes en institution et des CMPP. « Ce lieu où l’enfant peut prendre racine »
  + Vers quoi se dirigent les CMPP de demain : collaboration avec les libéraux, les partenaires, etc.

Le partenariat avec l’EN : inclusion scolaire, maître G, psychologues scolaires ? Question des délais d’attente, de l’adéquation avec la demande des familles…

* Pour aller plus loin : Je joins un document en pièce jointe (Adrien Lefebvre)
* SFPEADA-Maquette-fonctionnelle-pour-transmision-ministère-reunionSFPEADA-Parcours-de-Soin-10-12-2016-22-02-2017-version-pouvoirs-publics.pdf.pdf

L’ARS met en avant que les CMPP ne montrent pas ce qu’ils font, ne se mettent pas en avant et donc le grand public ne connaît pas les missions des CMPP, notre mode de fonctionnement, nos PEC. (En lien avec l’intervention de l’ARS en ouverture des Journées de Lille)

D’où l’importance de la mission des Assistants de Service Social quant à notre mode de fonctionnement, nos missions, le lien avec l’EN, les familles, etc.

Elisabeth Sidhoum (CMPP Decroly Lille-Armentières) explique que sur Lille, la pléthore d’orthophonistes en libéral se réunissent en association qui interviennent directement dans les écoles, font des activités langagières en école maternelle sans même l’accord des parents.

Donc en fonction des lieux, il faut vraiment faire attention à protéger les orthophonistes de nos équipes afin de ne pas être « bouffés » par les conventions extérieures. Se pose la question de l’avenir des CMPP à travers les orientations de l’Education Nationale vers les orthophonistes en libéral qui menacent de plus en plus nos orthophonistes en CMPP et remettent en question la pluridisciplinarité de nos établissements. **C’est maintenant qu’il faut se faire entendre.**

* Derrière ces questionnements, nous interrogeons ce rapport au langage et l’orientation clinique en C.M.P.P. Comment soutenir les spécificités du travail des orthophonistes en CMPP, avec l’apport de Chassagny, notre approche du transfert. Il faut défendre notre conception du soin en CMPP face à d’autres discours : celui de la rentabilité, du contrôle et de la technicisation « désubjectivisée » ou de prestataire de service…

1. **Rôle des délégués régionaux**

* Délégué régional : mission à définir, personne à élire, des commissions de travail pourraient voir le jour afin de communiquer sur le travail en CMPP dans notre région.

* + **Info à transmettre dans les équipes afin de voir qui serait intéressé à ce poste et pour participer à la commission régionale.**

Elisabeth évoque le personnel des équipes qui veulent s’engager dans des groupes de travail, des échanges sur les pratiques en FD ou autre

Pierre ROSE, ancien délégué régional, est maintenant consultant FDCMPP auprès des CMPP.

Marc Vincent et Adrien Lefebvre ne peuvent pas être au CA et délégués régionaux.

La FD attend des **délégués régionaux de faire remonter les informations des régions et il en faudrait 2 pour la région nord-ouest** (membres du CA obligatoirement membres de la FD, représentants régionaux pas obligatoirement membres de la FD)

* + **En attendant le résultat de la commission représentation et la réunion générale Jean SIBEUD reste délégué régional**.
  + **Il serait intéressant que le délégué régional soit aussi représentant devant l’ARS**
* Quelles questions la région veut-elle mettre en avant ?

La représentativité des CMPP devant les instances tutélaires (ARS, …) appelées maintenant instances de contrôles.

* + Pierre FICHET propose de s’inviter dans chaque équipe de CMPP afin de pouvoir se rencontrer et échanger sur nos pratiques.

1. **Accueil des internes en psychiatrie**

* Jean SIBEUD précise que le CMPP de Maubeuge accueille des internes, mi-temps CMPP, mi-temps autres institutions de l’AFEJI (ITEP, MDA ou hôpital de jour)

Un accueil au CMPP de Roubaix est en cour de réflexion. A Beauvais, ce n’est plus le cas

**Conclusion, proposition**

* + Importance des écrits en ligne pour la transmission des travaux en journées d’études
  + Proposer des journées régionales plus accessibles et moins couteuses pour les CMPP de notre région
  + Retour à la commission FDCMPP- Communication pour améliorer la diffusion des informations
  + Création d’une mailing liste régionale ; chaque participant de la commission régionale pourra ajouter les adresses de ses collègues qui souhaiteraient être informés
  + **Info à transmettre dans les équipes afin de voir qui serait intéressé à ce poste et pour participer à la commission régionale.**
  + Pierre FICHET propose de s’inviter dans chaque équipe de CMPP afin de pouvoir se rencontrer et échanger sur nos pratiques.
  + Journée d’étude cet automne avec Thierry Casagrande (J.Sibeud)

**Lors de la prochaine rencontre le vendredi 9 juin, certains points seront approfondis en atelier-groupe de travail :**

ATELIER 1 : « **Ce lieu où l’enfant peut prendre racine** »

* + Revalorisation et défense de la spécificité du travail des orthophonistes en institution et des CMPP.

Vers quoi se dirigent les CMPP de demain : collaboration avec les libéraux, les partenaires, etc.

* + Derrière ces questionnements, nous interrogeons ce rapport au langage et l’orientation clinique en C.M.P.P. Comment soutenir les spécificités du travail des orthophonistes en CMPP, avec l’apport de Chassagny, notre approche du transfert. Il faut défendre notre conception du soin en CMPP face à d’autres discours : celui de la rentabilité, du contrôle et de la technicisation « désubjectivisée » ou de prestataire de service…

**Animé par Patrick Vanuxeem, Véronique Baudoux, Véronique Chapoy, Camille Basquiast**

ATELIER 2 : **Délégués régionaux et représentation**

* + **Il serait intéressant que le délégué régional soit aussi représentant devant l’ARS**

**Animé par Patricia Wartelle, Cécile Quina, Jean Sibeud**

ATELIER 3 : **Travail social en/ au CMPP**

**Animé par Adrien Lefebvre, Stéphanie Lefèvre**